

**OFFICE DU BACCALAUREAT**

E.mail :office@ucad.edu.sn

siteweb :officedubac.sn

DROIT**Résoudre le cas ci-dessous****(10 points)**

Matar NDIAYE et **Omar FALL**, deux bacheliers de la série **STIDD**, décident de créer leur propre entreprise sociétaire dans le domaine de la transformation et distribution des produits agricoles.

Matar, cautionné par sa maman (une grande commerçante) fait un prêt **750 000 F CFA** à la banque pour son apport. **Omar** met à la disposition de l'entreprise un terrain d'une valeur de **1 500 000 F CFA** que lui a cédé son père.

Ils ont décidé de créer une **SARL** et ils vous consultent pour vos conseils juridiques.

1. Qu'est-ce qu'une entreprise sociétaire ? **(02 points)**
2. Quelles sont les formalités de constitution d'une **SARL** ? **(03 points)**
3. Calculer le montant du capital social et les parts de chaque associé sachant que la valeur d'une part est fixée à **7 500 F CFA** dans les statuts ? **(02 points)**
4. Quels sont les avantages d'une entreprise sociétaire ? **(03 points)**

Questions à choix multiples : choisir la ou les bonnes réponses

1. La SCN (Société en nom collectif) :
 - a. Est une société de personne,
 - b. Est une société de capitaux,
 - c. Ni une société de personne ni une société de capitaux.
2. Le dol :
 - a. Est un vice de consentement,
 - b. Est une cause de nullité absolue,
 - c. Est une condition de validité.
3. Une entreprise sociétaire :
 - a. Est une entreprise de fait,
 - b. Est une entreprise individuelle,
 - c. Est celle qui s'exerce sous la forme d'une société.
4. Le capital social est constitué :
 - a. De l'ensemble des apports en numéraire,
 - b. Des apports en numéraire et en nature,
 - c. Des apports en numéraire, en nature et en industrie.
5. Un titre social est :
 - a. Un droit accordé à un associé en contre partie de son apport,
 - b. Une charge qui pèse sur un associé,
 - c. Une action ou part sociale.
6. Une société de personnes :
 - a. Est une société créée en considération de la qualité des personnes,
 - b. Est une société créée par une seule personne,
 - c. Est une société à risque limité.

7. Une entreprise individuelle :
- Est une société unipersonnelle,
 - Est celle dans laquelle la personne exerce l'activité en son propre nom, pour son propre compte, et à ses risques et périls.
 - Est une entreprise créée intuitu personae.
8. Un contrat de société :
- Contrat par lequel une personne se charge de faire un ouvrage pour autrui, moyennant une rémunération,
 - Contrat liant les différents associés d'une société,
 - Contrat entre associés et fondateurs d'une société.
9. Le minimum de capital exigé pour créer une SARL au Sénégal est de :
- 1000 000 F CFA,
 - 10 000 000 F CFA,
 - 500 000 F CFA.

BAREME : 01 point par réponse juste